

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

MERCREDI 11 MAI 2016 – 11h

Procès verbal

Le quorum requis pour l'Assemblée Générale est de 165 (1/4 des écrans).

Le nombre de salles présentes ou représentées est de 347 écrans.

L'AG peut donc valablement délibérer.

Stéphane Libs et Aline Rolland ouvrent l'Assemblée Générale à 11h. Ils remercient l'AFCAE d'accueillir l'AG du SCARE dans la salle du 60^{ème} et saluent la présence de : Alain Auclair, Président de la Commission de classement Art & Essai, Xavier Lardoux, directeur du cinéma du CNC qui rejoindra l'AG, Lionel Bertinet, Corentin Bichet, Dorothée Duval, Eric Busidan, du CNC, Isabelle Gérard, adjointe de la Médiatrice du cinéma, Richard Patry, Président de la FNCF, accompagné de Marc-Olivier Sebbag, délégué général et Erwan Escoubet directeur juridique, François Aymé, Président de l'AFCAE, accompagné de Renaud Laville délégué général, Boris SPIRE et Jérôme Brodier président et délégué général du GNCR, Jean-Michel Gevaudan, délégué général de l'ADRC, Hugues Quattrone, délégué général de DIRE, ainsi que Patrick Raude, qui a dévoilé hier les grandes lignes de son rapport, et Camille Dijoud, du CNC, sa collaboratrice sur cette mission.

1- Lecture du rapport moral et d'activité par les co-présidents

2- Lecture du rapport financier

Le rapport financier est lu par Denis Blum, trésorier. Il présente un déficit plus important qu'en 2014 en raison d'une baisse des cotisations des adhérents, adossées aux recettes guichet et de frais plus importants en raison des salaires et charges sociales du poste de déléguée générale sur une année pleine.

Denis Blum ne s'est pas représenté cette année au conseil d'administration du SCARE, Stéphane Libs le remercie chaleureusement pour son investissement et sa fidélité durant de nombreuses années au SCARE. Denis fait partie des personnes discrètes et précieuses qui s'investissent aussi bien sur le terrain local que dans des associations et syndicats nationaux.

3- Votes

Le rapport moral et le rapport financier sont votés à l'unanimité des présents et représentés.

4- Echanges avec les adhérents

En préambule, Stéphane Libs rappelle que les rôles d'un syndicat sont différents de ceux d'une association de développement Art et Essai. Le SCARE, en tant que syndicat, tient un rôle important auprès de ses adhérents mais compte également sur leur investissement. Il les invite donc à participer à la vie du syndicat, à travers propositions et participation aux groupes de travail.

Programmation / Accès aux films

Dobriila Diamantis, du Cinéma Saint André des Arts s'inquiète d'une uniformisation de programmation, alors que le rôle des salles Art & Essai est la défense de la diversité.

Stéphane Libs rappelle que les salles Art et Essai sont multiples et variées, suivant le nombre d'écrans, le contexte social, la ville ou encore les désirs de programmation de chacun. Il est important de prendre en considération les différences de natures et d'économies propres à chacun et voir large. Voir large c'est aussi continuer de programmer de façon libre, voir l'ensemble des films qui passent et connaître son public.

Le rapport moral cite le cas de *Star Wars*, (qui avait été demandé par certaines salles Art & Essai), mais il ne faut pas arrêter la problématique à ce seul cas. La programmation de « blockbusters » dans les salles Art et Essai n'est pas nouveau et peut être lié à des envies de programmation, comme c'est le cas deux à trois fois par an. Certaines salles Art & Essai ont également pu programmer cette année, un film de Ridley Scott, *Seul sur Mars*, alors que les précédents films du réalisateur n'avaient pas eu la faveur des salles Art & Essai depuis une vingtaine d'année.

Pour Stéphane Goudet du Méliès de Montreuil, on se fait très souvent piéger à opposer de façon binaire les blockbusters aux films A&E, c'est la définition même de nos salles qui est en jeu. Il revendique le fait d'éditorialiser sa salle de façon subjective et rappelle que les critiques n'ont aucun problème à mettre en couverture des gros films, dès lors qu'ils les aiment profondément et sont capables de les défendre et d'en parler. L'activité d'un programmeur de salles peut être la continuité d'un geste critique dans la sélection des films et donc les salles Art & Essai ont pleine légitimité à programmer tout les types de cinéma y compris *Seul sur Mars* et même d'autres films de Ridley Scott, dès lors qu'elles peuvent le justifier. La question de la différence entre les cinémas de circuits et celle de nos salles est là : les premiers n'ont pas cette logique subjective et éditorialisée, commune à celle de nos salles.

Rémi Hussenet, cinéma Alain Resnais de Clermont l'Hérault, remercie le SCARE pour le travail entrepris ainsi que l'AFCAE et intervient sur la problématique du plein programme, notamment pour les mono-écrans, due aux exigences parfois inexplicables des distributeurs. Cette problématique s'inscrit essentiellement dans des rapports de force inégaux, notamment entre « les grands et les petits ». Il demande comment faire évoluer ces problématiques sur l'accès aux films tout en gardant notre indépendance.

Christine Beauchemin-Flot, vice-présidente, souligne que ces questions sont au cœur des préoccupations du SCARE. Les groupes de travail qui ont été constitués ont à cœur à travers les rencontres avec les distributeurs d'exprimer les difficultés au quotidien et d'évoquer la question des séances des mono-écrans. « Nous avançons peu à peu et nous arrivons mieux à nous entendre et nous comprendre. »

Il est également rappelé le rôle de la Médiatrice sur ces problématiques, et l'importance de revendiquer et de travailler avec les spécificités de chaque salle alors que tout tend vers une uniformisation.

Isabelle Gérard, adjointe de la Médiatrice, ajoute que le cas de la médiation de *Star Wars* était très particulier et intéressant mais précise que chaque cas est particulier compte tenu de la situation concurrentielle, du calendrier de sortie du film, de l'historique. Elle rappelle que le Médiateur s'est prononcé depuis plusieurs années sur le sujet des mono-écrans en expliquant qu'ils étaient amenés à assurer une certaine diversité de l'offre dans leur zone et que le plein-programme était évidemment à éviter. Le sujet sera discuté avec la profession et le CNC prochainement.

Michel Humbert regrette que les distributeurs décident seuls dans l'élaboration de leur plan de sortie si un film est pour les salles Art & Essai ou non sans tenir compte de l'envie des salles et que par la signature de l'accord des Assises, on oblige les circuits à aller encore plus sur le champ de l'Art & Essai.

Stéphane Libs indique qu'une étude a été récemment établie par Rentrak-ComScore, disponible sur le site du SCARE, sur les chiffres du secteur et notamment la part réalisée par les salles classées Art & Essai dans les entrées des films Art & Essai. Pour de nombreux films porteurs Art & Essai, la part des salles Art et Essai s'élève à 75%. « Nous sommes bien présents sur les films qui nous font vivre. »

Situation financière du syndicat

Il a été rappelé que le SCARE ne compte pour seules ressources que les cotisations de ses adhérents. Suite à leur souhait de voir le syndicat plus actif par l'engagement d'une déléguée générale en puisant dans ses réserves, un déficit est observé chaque année. Luigi Magri du cinéma Jacques Tati de Tremblay en France s'interroge pour savoir comment les adhérents peuvent collaborer pour chercher de nouvelles ressources pour le syndicat.

Aline Rolland indique que cette problématique sera centrale les prochaines années. Le SCARE va développer peu à peu certaines actions, en proposant des services s'appuyant sur les compétences de chacun, à l'exemple de la mission pour l'Institut Français. Le déjeuner annuel qui suit l'Assemblée Générale à Cannes, a été cette année en partie co-financé par deux partenaires : Rentrak-ComScore et Globecast. Cela nous permet de maintenir ce moment d'échange et de rencontres important pour tous, avant d'être dispersés sur le festival. D'autres pistes sont explorées.

Assises du cinéma, signature de l'accord du second volet des assises portant sur les engagements de programmation et de diffusion

Richard Patry, Président de la FNCF, indique que l'accord qui va être signé le vendredi 20 mai à Cannes est un accord de compromis, fruit de 70 heures de discussions entre une cinquantaine d'intervenants.

« Nos industries ont connu des mutations et il faut corriger les effets de marché, qui évoluent dans le temps. Les statistiques du CNC montrent notamment un abandon depuis 5 ans par certains distributeurs des cinémas Art & Essai des villes de moins de 50 000 habitants en première semaine, qui ont tendance à se reposer sur l'excellent travail de l'ADRC. »

Le cas de la petite exploitation, exprimé fortement lors du Congrès des exploitants doit aussi être examiné, comme l'a indiqué la veille Frédérique Bredin, avec des effets correcteurs dans le calcul de la subvention Art & Essai d'une part et un statut particulier à trouver pour les protéger, notamment concernant le plein-programme, d'autre part. Pour lui, les accords vont compliquer le travail de programmation mais vont aussi permettre de s'engager positivement sur certains films.

Ils ne régleront pas tous les problèmes, mais une partie. « Collectivement on montrera que l'exploitation est une profession solidaire, qui discute avec l'amont. La qualité du travail, le maillage en profondeur des salles est une exception dans le monde. On s'inscrit dans le tissu social de notre pays. »

Richard Patry en profite pour souligner la bonne intégration du nouveau bureau et des co-présidents du SCARE au sein des instances de discussion de la Fédération Nationale des Cinémas Français et la qualité du rapport moral qui synthétise l'ensemble des enjeux de la profession.

Xavier Lardoux remercie les organismes de l'exploitation pour leur participation aux assises, et pour la responsabilité dont ils ont fait preuve. Il indique que c'est la première fois que des engagements de distribution seront pris, avec des leviers financiers et des leviers en termes de recommandations de la Médiatrice pour inciter les distributeurs à respecter ces plans de diffusion, dans le but de réduire les inégalités territoriales et faire en sorte que le public partout en France puisse accéder de manière logique aux mêmes films. Il précise que les assises ont porté sur les engagements de programmation et de diffusion et continueront sur les autres thématiques dès le mois de juin.

Collectivités locales, aménagement du territoire, CDAC, dispositif d'aide à la reprise des salles

Pascale Puig, de Monciné à Saint-Martin d'Hères, trouve intéressante la piste de travail évoquée dans le rapport moral, relative à la place du cinéma dans les politiques de la ville.

Aline Rolland indique que le SCARE est intervenu pour soutenir l'activité d'adhérents auprès de certaines collectivités locales, comme récemment à Saint-Nazaire. Des actions plus générales devront se mettre en place, notamment pour éviter que la reprise de salles indépendantes par des groupes se généralise, y-compris pour les salles moyennes de centre-ville, malgré la mise en place du dispositif d'aide à la reprise des salles initié par le CNC en collaboration avec l'IFCIC.

Le SCARE doit être présent lors des rencontres d'élus, des collectivités. Il faut faire preuve de pédagogie envers ces derniers qui méconnaissent le secteur et insister sur le poids économique et le rôle social des salles art et essai.

Jacques RICHER du Jeu de Paume à Vizille, Président de l'Acrira et François Aymé, Président de l'AFCAE, témoignent du rôle que peuvent jouer les structures syndicales et associatives dans l'aménagement du territoire, lors des CDAC et CNAC, en appui aux cinémas adhérents. François Aymé engage à rappeler à ces derniers qu'il est nécessaire d'alerter son association régionale, l'AFCAE ou le SCARE quand un projet d'implantation de multiplexe est instruit par une CDAC.

Xavier Lardoux, directeur du cinéma du CNC insiste sur le dispositif d'aide à la reprise des salles, de prêts garantis mis en place en collaboration avec l'IFCIC, pour lequel le CNC injecte 5 Millions d'Euros. Cette aide concerne les exploitants qui se lancent dans leur activité, quel que soit leur âge. Il souhaite faire mieux connaître cette aide auprès de candidats à la reprise de salles.

Activité cinéma de théâtres et scènes nationales

Caroline Parc, responsable de la programmation cinéma dans un théâtre cinéma souhaite communiquer et engager une réflexion avec les autres établissements de sa catégorie, dont l'activité cinéma peut être menacée. En effet, bien que disposant parfois de moyens humains comme des postes d'animateurs jeune public ou s'appuyant sur les compétences de services de relations avec les publics forts et structurés, l'activité cinéma est souvent réduite, dépendante des impératifs du théâtre et soumise à une volonté politique.

Un groupe de travail et d'échange pourra être mis en place au sein du SCARE, concernant ces lieux spécifiques.

La salle de cinéma de demain

Luigi Magri du cinéma Jacques Tati à Tremblay en France interroge sur la mission confiée par le CNC à Jean-Marie Dura concernant la salle de cinéma de demain. Sylvain Clochard indique que le SCARE a été auditionné à deux

reprises et a fourni une contribution écrite, disponible sur le site www.scare.fr. Pour le SCARE la salle de demain est une salle indépendante qui doit continuer à exister avant de se renouveler.

Xavier Lardoux, directeur du cinéma du CNC, expose les objectifs de cette mission. Il s'agit d'avoir une vision prospective de ce que pourra être la salle de cinéma de demain, en recensant les pratiques innovantes observées en France mais aussi partout en Europe, telles que les ont observées Agnès Salson et Mikaël Arnal dans leurs tours des cinémas de France puis d'Europe. Ces pratiques pourraient être incitées financièrement par le biais des soutiens automatiques et sélectifs du CNC, comme l'aide sélective Art & Essai.

Il rappelle l'appel à candidature pour le Prix de l'Innovation qui sera remis et doté de 20 000 euros par le CNC chaque année lors du Congrès des exploitants à Deauville. Ces innovations peuvent être architecturales, technologique mais aussi concerner la programmation, l'animation, la recherche de nouveaux publics ou encore le travail sur le jeune public.

Rapport Raude sur le classement Art & Essai

Xavier Lardoux indique que les propositions émises par Patrick Raude dans le rapport qu'il a rendu au CNC sur le classement Art & Essai seront rapidement discutées. Des mesures seront prises rapidement, dans le but de mieux soutenir les salles Art & Essai.

Groupes de travail organisés par le SCARE

Pascal Robin rappelle que des groupes de travail ont été mis en place par le SCARE. Ils sont composés d'administrateurs mais aussi de tout adhérent souhaitant s'y investir. Il invite les adhérents qui souhaitent traiter d'un sujet spécifique à participer à un groupe existant ou à créer un groupe.

Stéphane Libs et Aline Rolland remercient les participants et les partenaires et closent l'Assemblée Générale à 12h45.